



Une expérience de gestion des consommations en centre de stabilisation

région Île-de-France

PRÉSENTATION DES STRUCTURES

L'association Aurore¹⁶ a ouvert en 2007, suite à la crise du canal Saint-Martin, un centre de stabilisation « l'Olivier » qui accueille de manière inconditionnelle et durable les plus exclus. Aujourd'hui ce centre accueille 29 personnes hommes et femmes orientés par le 115 des Hauts-de-Seine et le Samu Social.

Le pôle Addictions, Santé, Précarité est l'un des sept pôles d'activités thématiques de l'association Aurore. Il regroupe des établissements et services médico-sociaux en addictologie ou axés sur l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Dans le cadre de ses missions, le pôle propose un soutien, une formation et des consultations avancées auprès des équipes des CHRS et des lits de stabilisation.

CONTEXTE DU TRAVAIL EN PARTENARIAT

Les équipes de l'Olivier ont sollicité le pôle Addictions, Santé, Précarité afin qu'il les accompagne dans la gestion au quotidien des personnes alcoolisées. Le règlement de fonctionnement interdisant l'introduction de bouteilles et la consommation d'alcool, les résidents s'alcoolisaient massivement aux abords du centre avant de rentrer pour le dîner, ce qui occasionnait des comportements agressifs et laissait de nombreux déchets devant le centre.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION COMMUNE

L'intervention des équipes du pôle Addictions, Santé, Précarité, composées de professionnels du soin en addictologie et de travailleurs sociaux, s'est déroulée en plusieurs temps pendant un an.

Elle a consisté en :

- une conférence à destination des équipes salariées et bénévoles, des personnes accueillies de la structure et des partenaires sur les addictions,
- des sessions de formation des équipes sur les notions d'addiction, de dépendance, les modalités d'accueil, les orientations thérapeutiques,
- des interventions mensuelles auprès de l'équipe de l'Olivier pour travailler sur les représentations de l'alcoolisme, de l'abstinence, du soin et aborder la question de la gestion des consommations et des consommateurs, le rôle de l'équipe et les actions possibles.

Il a ensuite été proposé de mettre à disposition des personnes accueillies dans le centre des casiers leur permettant de déposer leurs bouteilles avant d'entrer et de les récupérer le lendemain matin. Cette mesure avait pour principal objectif d'inviter l'équipe à réfléchir à la gestion des consommations d'alcool en lien avec les règles de la vie en collectivité mais aussi de lui permettre d'aborder la question des consommations avec les personnes accueillies. Les casiers n'ont finalement pas été installés pour des raisons organisationnelles, mais il est possible de déposer les bouteilles dans le bureau des éducateurs.

QU'EST-CE QUE L'EXPÉRIENCE A CHANGÉ DANS LES PRATIQUES DE PART ET D'AUTRE ?

Cette expérience, en cours depuis plus de trois ans, a permis de briser le tabou sur les questions d'alcool qui n'étaient pas abordées par les équipes auparavant. Cela a également permis de changer le regard sur les consommateurs d'alcool et sur les stratégies de soin. Des règles concernant les temps collectifs ont été mises en place : si une personne est trop alcoolisée (suffisamment pour ne pas pou-

voir tenir son plateau), elle dîne à l'écart du groupe.

Pour les résidents, le fait de confier leur bouteille à l'institution pose la question de la délimitation dedans/dehors, d'un espace qui est réservé. La bouteille est présente, mais c'est une pause. Elle sera récupérée le lendemain. Cette mesure leur donne la possibilité d'autogérer leur consommation. Il n'y a ainsi plus de phénomène de consommation rapide devant le centre. Certains résidents disent mieux dormir sachant qu'ils n'auront pas à « courir » le lendemain pour se procurer de l'alcool.

🎯 DIFFICULTÉS ET FREINS RENCONTRÉS

Il n'y a pas eu de difficultés majeures hormis le fait d'accompagner l'équipe vers le changement (dans leurs pratiques et représentations).

🎯 QUELLES SONT LES SUITES ENVISAGÉES ?

Le centre entend poursuivre des échanges autour de la pratique en lien avec l'ensemble de l'équipe et des bénévoles, permettre aux résidents de déposer leurs bouteilles dans le centre. Il aimerait également continuer à proposer des outils innovants pour la gestion des consommations, mettre en place des consultations avancées et développer ces types d'accompagnement dans d'autres établissements.

¹⁸ Aurore est composée en 7 pôles d'activités thématiques structurés autour des trois missions principales de l'association : l'hébergement, le soin et l'insertion.

🎯 CONTACT

Centre d'accueil et de stabilisation L'Olivier

- Association Aurore

20 rue de Meudon · 92100 Boulogne-Billancourt
01 46 21 87 79

Pôle Addiction, Santé, Précarité - Association Aurore

Secrétariat : 1 bis avenue du Côteau · 93220 Gagny

Aurore
Association